

DELEGATION DE M. Josy REIFFERS

D -20100496

Association Centre Culturel et Touristique du Vin. Avenant n°1 à la convention de partenariat 2010. Subvention. Décision. Autorisation.

Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

La Ville a décidé de lancer le projet de création d'un Centre Culturel et Touristique du Vin afin de doter les deux principales filières économiques de la région, que sont le vin et le tourisme, d'un équipement d'envergure. Celui-ci devrait voir le jour en 2014 dans le quartier des Bassins à Flot.

Par délibération n°20090496, en date du 28 septembre 2009, vous avez autorisé Monsieur le Maire à créer, avec la CUB, le CIVB, le Conseil Régional d'Aquitaine et la CCIB, l'association Centre Culturel et Touristique du Vin (CCTV).

Lors de sa séance du 26 avril 2010 (délibération n° 20100203), le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat 2010 avec l'association, avec l'octroi d'une subvention de 55 547 € correspondant aux actions de l'association de décembre 2009 à juillet 2010.

Après examen des divers montages juridico-financiers appropriés pour mener à bien cette opération, il a été convenu que la Ville soit maître d'ouvrage de ce futur équipement structurant tout en perpétuant la structure associative regroupant l'ensemble des partenaires du projet, dans un rôle de conseil à la maîtrise d'ouvrage lors du processus opérationnel.

Pour la période d'août à décembre 2010, le budget prévisionnel de l'association s'établit à 312 876,85 € TTC, avec une participation attendue de la Ville de 17 220,72 €, somme d'ores et déjà inscrite en DM1. Cette participation pourrait être revue à la hausse dans le cas où l'un des partenaires territoriaux se désengageait du projet.

Vous trouverez en annexe le projet d'avenant n°1 à la convention de partenariat 2010 ainsi que le budget correspondant aux actions de l'association sur la période d'août à décembre 2010.

Aussi, je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat 2010,
- décider le versement de la subvention complémentaire de 17 220,72 € à l'association Centre Culturel et Touristique du Vin, qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 95 – nature 6574.

AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX
ET
L'ASSOCIATION CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE DU VIN

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par délégation par M. Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, chargé de l'emploi, du développement économique, de la recherche et de l'enseignement supérieur, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du et reçue à la Préfecture le.....

Et

L'association Centre Culturel et Touristique du Vin, représentée par M. Alain JUPPE, Président du Conseil d'Administration,

Exposé

Afin de doter les deux principales filières économiques de la région que sont le vin et le tourisme d'un équipement d'envergure, la Ville de Bordeaux a décidé de lancer le projet de création d'un Centre Culturel et Touristique du Vin avec le concours du Conseil Régional d'Aquitaine, du Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux, de la Communauté Urbaine de Bordeaux et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.

L'association Centre Culturel et Touristique du Vin a été créée afin de mener à son terme le projet et apporter conseil et assistance au maître d'ouvrage tout au long du processus opérationnel.

Considérant

Afin de soutenir la réalisation des objectifs, la Ville de Bordeaux et l'association CCTV ont signé une convention en date du 29 avril 2010.

Une subvention de 55 547 € a été votée et versée pour les actions de l'association de décembre 2009 à juillet 2010

Après examen des divers montages juridico-financiers appropriés pour mener à bien cette opération, il a été convenu que la Ville soit maître d'ouvrage de ce futur équipement structurant tout en perpétuant la structure associative regroupant l'ensemble des partenaires du projet, dans un rôle de conseil à la maîtrise d'ouvrage lors du processus opérationnel.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Mise à disposition de moyens

Pour la période d'août à décembre 2010, le budget prévisionnel de l'association s'établit à 312 876,85 € TTC (annexé au présent avenant).

La participation complémentaire de la Ville aux actions de l'association CCTV pour la période ci-dessus énoncée sera de 17 220,72 €.

Cette participation pourrait être revue à la hausse dans le cas où l'un des partenaires territoriaux se désengageait du projet.

Article 2 : Mode de règlement

La subvention complémentaire de 17 220,72 € pour 2010 sera créditée au compte de l'association Centre Culturel et Touristique du Vin n° 13306 00160 00064463156 78, établissement Crédit Agricole d'Aquitaine, après signature de la présente convention.

Article 3 : Durée de validité

La durée de la convention est prolongée jusqu'au 31 décembre 2010. Elle ne donnera lieu à aucun renouvellement automatique.

Seule une nouvelle convention signée par les deux parties serait de nature à prolonger dans le temps les effets de cette convention.

Article 4 :

Les autres articles de la convention signée le 29 avril 2010 restent inchangés.

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux,	Pour l'association Centre Culturel et Touristique du Vin,
Josy REIFFERS Adjoint au Maire	Alain JUPPÉ Président

Séance du lundi 27 septembre 2010

DEPENSES AOÛT - DECEMBRE 2010	MONTANT €			RECETTES AOÛT - DECEMBRE 2010	MONTANT €
	HT	TVA	TTC		
Matériels et mobilier de bureau et informatique	1 500,00	294	1 794,00	Subventions des membres fondateurs	
Achat études et prestations de services				Conseil régional d'Aquitaine	60 973,50
AMO Ingénierie Culture et Tourisme	9 000,00	1 764,00	10 764,00	Conseil régional d'Aquitaine	17 220,72
Etudes de programmation	26 230,00	5 141,08	31 371,08	CUB	17 220,72
Fournitures non stockables	2 000,00	392	2 392,00	Mairie de Bordeaux	17 220,72
Fournitures administratives	4 500,00	882	5 382,00	CIVB	17 220,72
Locations immobilières	13 250,00		13 250,00	CCIB	17 220,72
				FEDER (% total)	87 605,53
Entretien et réparation	1 471,90	288,49	1 760,39		
Assurances	1 700,00		1 700,00		
Documentations	3 000,00	588	3 588,00	Subventions des membres associés	
Rémunérations intermédiaires et honoraires				Conseil général de la Gironde	60 973,50
Cabinet comptable	1 500,00	294	1 794,00	Conseil général de la Gironde	17 220,72
Commissaire aux comptes					
Communication et site	5 750,00	1 127,00	6 877,00		
Déplacements, missions et réceptions	25 000,00		25 000,00		
Frais postaux	500	98	598		
Téléphone et internet	3 000,00	588	3 588,00		
Taxes sur les salaires	9 658,00		9 658,00		
Salaires bruts	134 462,60		134 462,60		
Charges sociales	56 151,98		56 151,98		
Stagiaires	1 668,00		1 668,00		
Frais de banque	1 077,79		1 077,79		
TOTAL DES CHARGES	301 420,27	11 456,57	312 876,85	TOTAL DES PRODUITS	312 876,85

M. LE MAIRE. -

Je voudrais en guise d'introduction dire qu'il s'agit-là de prouver le mouvement en marchant et donc de faire un appel à candidatures de tous les groupes ou cabinets d'architectes qui pourraient être intéressés par la réalisation de cet équipement.

Ces candidatures seront déposées au mois de décembre. On va vous donner tout à l'heure le calendrier très précis. D'ici là nous avons le temps de préciser les contours exacts du projet. Je vous dirai pourquoi j'apporte cette information importante. Et à ce moment-là nous choisirons les trois, quatre ou cinq groupements d'architectes qui travailleront véritablement sur le dossier.

Nous ferons une proposition définitive d'ici le printemps de l'année prochaine.

Aujourd'hui ce projet avance bien. Je voudrais féliciter Josy REIFFERS et Sylvie CAZES de tout l'enthousiasme qu'ils mettent à le porter.

Nous avons un soutien très actif de la profession par le biais du CIVB, le Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux, mais aussi de plusieurs autres associations : l'Association des Grands Crus, des grands châteaux, qui sont prêts à venir nous aider sous forme de mécénat. Il y a un soutien également très fort, très décidé de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Un soutien de la Communauté Urbaine. On a évoqué ce dossier à la dernière réunion du bureau. Il n'y a pas eu d'hésitations.

Le Département nous a fait savoir que pour cause... comment dire... de disette budgétaire il ne participerait pas. Dont acte.

Le problème c'est la Région qui m'a répondu oui, mais, qui sont des « mais » qu'on n'arrive pas à transformer en oui « si ». On est prêt à y aller, mais d'abord le projet est trop ambitieux. 55 à 60 millions d'euros c'est pharaonique.

Quand on regarde ce qui se fait ailleurs sur des équipements un peu de même esprit : le Musée du Design de Saint-Etienne, ou le Mémorial de Caen, ou d'autres parcs d'attractions divers et variés on se rend compte qu'on est dans la limite basse. Et en toute hypothèse s'il s'agit de faire un musée riquiqui avec trois barriques et deux pressoirs la Ville de Bordeaux se retirera et laissera la Région le faire.

Donc ce projet est bien sûr ambitieux. J'espère qu'on aura de grands architectes qui se mobiliseront. Et l'enveloppe financière est tout à fait raisonnable.

Le deuxième « mais » de la Région c'est : vous n'atteindrez jamais 450.000 visiteurs. Affirmation péremptoire.

Alors que l'étude de marché que nous avons fait faire par un cabinet tout à fait spécialisé nous dit que ce chiffre est réaliste, alors que les Cascades de Lormont qui sont un beau projet que personnellement je soutiens tout à fait anticipent une fréquentation de 600.000 visiteurs, alors que les musées de Bordeaux reçoivent chaque année de l'ordre de 425.000 visiteurs, alors que les Journées du Patrimoine en trois jours rassemblent 120.000 visiteurs, alors que le Jardin Botanique en un an fait 150.000 visiteurs alors que son attractivité n'est pas connue de tout le monde, bref, il me semble que là aussi c'est un faux procès et que ce chiffre de 400 à 450.000 visiteurs est tout à fait réaliste et même peut-être un peu modeste, parce qu'il s'agit de faire là, non pas quelque chose qui soit à la gloire du Médoc, du Bon Temps des Graves ou du Sauternais, mais de la civilisation du vin, des vignobles de France et même du monde, bref, un équipement qui concerne au-delà même du vignoble de Bordeaux l'ensemble de la viticulture européenne.

Nous avons d'ailleurs quelques contacts avec les Champenois, avec les Bourguignons qui se disent intéressés.

Plutôt que d'aller financer une Maison du Vin à Paris, je me dis qu'un Centre Culturel et Touristique du Vin - dont il faut encore trouver le nom - serait mieux placé à Bordeaux.

Ce que je disais tout à l'heure de l'attractivité de Bordeaux, par exemple, sur le marché chinois suffit à démontrer que nous avons là une carte à jouer.

Voilà ce que je voulais dire pour situer un peu ce projet. J'espère qu'on va finir par convaincre. Moi je suis prêt, évidemment, à tout moment à la discussion.

Nous avons constitué une association de préfiguration qui fonctionne bien. Nous avons invité les différents partenaires potentiels à en faire partie. La Région n'a pas pu assister à la dernière réunion. J'ai indiqué que j'étais prêt à convoquer une réunion à la date qui conviendrait au Président du Conseil Régional. Donc c'est mon vœu le plus cher, mettons-nous autour de la table et discutons parce que je pense que compte tenu de l'explosion de la fréquentation touristique à Bordeaux dont on a eu encore la démonstration cet été il y a là un projet vraiment d'intérêt non seulement bordelais, mais girondin et même Aquitain.

Je vais demander à M. MASSOL de nous présenter le projet, à moins que M. REIFFERS veuille dire quelque chose tout de suite s'il est ensuite pris par le temps.

M. REIFFERS. -

Non, Monsieur le Maire. Pour éclairer nos collègues sur les votes à la fois pour le concours d'architectes et pour la subvention de l'association je pense qu'il est très bien que le Directeur du programme Philippe MASSOL puisse présenter quelques diapositives, le point de la situation.

(Intervention illustrée par la présentation de diapositives)

M. MASSOL. -

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, très rapidement puisque ce projet vous a déjà été présenté il y a quelques mois, mais on a voulu refaire un petit point avant que vous ne preniez cette décision.

D'abord les grands objectifs de ce projet. Je vais les rappeler. Ils sont fondamentaux parce que ce sont les raisons aujourd'hui du dimensionnement du projet.

C'est d'abord un objectif économique qui est extrêmement précis, extrêmement fort. Aujourd'hui il y a deux filières qui sont fondamentales dans notre région : le vin et le tourisme.

L'objectif de ce projet c'est qu'enfin il y ait un équipement qui soit structurant, qui soit d'envergure internationale, à destination du grand public, qui va contribuer à la valorisation de l'image du vin. Donc effectivement, on considère qu'aujourd'hui nulle ville autre que Bordeaux n'est mieux placée pour le porter.

Deuxième objectif important c'est un objectif touristique. Bordeaux est en train depuis plusieurs années de devenir une destination touristique, donc il était important que des équipements structurants s'y positionnent pour à la fois allonger la durée de séjour des touristes à Bordeaux, mais également attirer de nouveaux visiteurs, de nouveaux touristes.

Donc deuxième objectif important de ce projet c'est de pouvoir redistribuer les visiteurs du Centre Culturel du Vin vers le vignoble. C'est la raison pour laquelle le positionner à Bordeaux qui accueille aujourd'hui près de 3 millions de visiteurs par an est quelque chose d'extrêmement fondamental.

Enfin un objectif culturel. C'est en ça que le projet est différent de nombreux autres projets qui sont actuellement portés par des privés, même s'il y a de très beaux projets, c'est-à-dire que ce lieu veut se consacrer au vin dans sa dimension culturelle, dans sa dimension civilisationnelle.

L'objectif c'est que ce soit un véritable lieu de vie qui soit à la fois l'identité de la Ville de Bordeaux mais également l'identité de son territoire et que les civilisations du vin, c'est-à-dire un grand voyage dans le temps et dans l'espace, soient présentées au public le plus large.

Enfin l'objectif d'image. Il y a un souhait unanime que ce lieu apporte à Bordeaux et au monde du vin un nouveau symbole architectural qui soit à la fois exemplaire dans sa conception et dans sa réalisation, donc dans son contenu mais également dans son contenant, l'objectif final étant effectivement puisqu'elle l'est déjà par ailleurs, d'affirmer Bordeaux comme capitale culturelle du vin.

Deuxième élément : les retombées. Effectivement le cabinet qu'évoquait Monsieur le Maire a réalisé l'étude de fréquentation avec une hypothèse basse de 425.000 visiteurs qui a été l'hypothèse sur laquelle on a fondé le modèle économique. Aujourd'hui la Ville de Biarritz qui est en train d'agrandir son Aquarium et qui est également en train de faire la Cité de l'Océan, arrive aux mêmes conclusions que nous en termes de fréquentation basse.

De cette fréquentation, mais également de l'ensemble de la programmation et des investissements, ont été calculés - c'est une prévision, mais avec un modèle qui est aujourd'hui récurrent au niveau des sites touristiques - des retombées économiques qui sont à la fois directes, indirectes et induites.

Directes ça veut dire tout ce qui se fait dans le Centre Culturel du Vin lui-même.

Indirectes c'est toutes les dépenses que font les touristes et les visiteurs en dehors du Centre Culturel du Vin.

Induites c'est toutes les dépenses que font, entre-autres les salariés, mais également tous ceux qui vivent du Centre Culturel du Vin.

Pendant sa phase de construction c'est 10 millions d'euros par an qui sont injectés dans l'économie aquitaine, donc 30 millions sur la durée de 3 ans, et 200 emplois par an, c'est-à-dire 600 emplois annualisés.

Pendant sa phase d'exploitation c'est 40 millions d'euros qui sont injectés tous les ans dans l'économie aquitaine, et c'est surtout 750 emplois durables.

Le Cabinet Protourisme a essayé - c'est une approche qui vaut ce qu'elle vaut mais qui est quand même significative - de faire un zoom plus spécifiquement sur la filière vitivinicole elle-même pour se rendre compte que sur les 750 emplois c'était 100 emplois pour la filière et sur les 40 millions d'euros, 12 millions d'euros de richesse supplémentaire.

Voilà pour les retombées.

Depuis des mois on travaille avec l'Atelier des Bassins à Flots qu'ont mis en place Nicolas Michelin, la CUB et la Ville de Bordeaux. Là vu du haut, vous avez l'écluse et tout de suite à droite vous avez la pointe sud du port autonome qui se prolonge sur le terrain de la fourrière que vous évoquiez tout à l'heure.

L'idée ici de Nicolas Michelin c'est qu'en quelque sorte sur ces deux terrains viennent se terminer le quai de la rive gauche, d'où l'importance que ces deux sites n'en forment qu'un pour le visiteur.

Evidemment la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bordeaux se portera sur le site des Forges qui est le site qui touche la Garonne.

Là on se rend bien compte qu'on est aux portes de ce nouveau quartier de la Ville de Bordeaux, et donc que cet élément est en soi un peu l'élément phare, avec une contrainte c'est qu'il règne dans ce quartier un style, une évocation et que l'architecte de ce lieu devra s'inspirer de ce style.

Autre élément concernant maintenant le programme. On a le site en rouge qui est le site qui portera le projet, un projet qui aujourd'hui avec son programme représente à peu près 10.000 m², avec à l'extérieur du site un plateau qui devra faire à peu près 5.000 m² pour

pouvoir accueillir de grandes manifestations comme par exemple la Fête de la Fleur, ou autres. On est sur un site qui actuellement représente 16.000 m².

En jaune un programme qui sera, lui, développé par des privés, par contre un programme qui est indissociable aujourd'hui du programme porté par la Ville dans la mesure où tout un complément d'activités touristiques comme un hôtel, des restaurants, des bars, des boutiques à thèmes, des bureaux et des parkings vont être nécessaires pour ce projet. Donc il y a une volonté très forte qu'il y ait une vraie cohérence dans la manière dont ces deux sites vont se développer.

On entre un peu dans le cœur du Centre Culturel du Vin. Je vous parlais tout à l'heure de 10.000 m² utiles. 60% de cette surface sera consacrée à ce qu'on a appelé le cœur de la visite qui se décompose d'un parcours permanent, d'espaces d'expositions temporaires, d'ateliers pour de la dégustation, des médiathèques et également d'un auditorium pour toute une série d'événements en relation avec la thématique du vin.

Des espaces commerciaux qui porteront sur 1.700 m² qui seront tous en relation avec la thématique du centre : le vin et cet art de vivre. Donc on retrouvera restaurants, bars à vin, boutiques de vins et boutiques plus spécialisées dans les accessoires ou dans la culture du vin, à chaque fois avec des concepts qui seront en phase avec le reste de la visite.

Une plate-forme touristique et l'accueil du public. La plate-forme touristique, elle est importante. C'est-à-dire que lorsque les visiteurs sortiront du parcours permanent, ou sortiront des expositions temporaires, ils n'auront pas le choix, ils arriveront dans un grand espace qui leur présentera de manière très attractive l'ensemble de l'offre oenotouristique du territoire, un espace où ils auront la possibilité d'avoir non seulement des renseignements, des prix, mais aussi d'acheter des produits et de partir directement dans le vignoble s'ils le souhaitent.

Pour terminer, mais je crois que cette partie vous a déjà été présentée, donc on ne va pas faire le tour. Il y a 10 thèmes qui ancrent vraiment le projet dans la civilisation du vin.

Un premier thème qui est le tour du monde des vignobles.

Un deuxième qui est de faire découvrir aux visiteurs ce que c'est que le terroir.

Un troisième qui est des vins pour tous les goûts, où là on va entrer un peu dans le secret de la fabrication du vin.

Un quatrième sujet qui est le vin au fil de l'eau. L'importance des fleuves, des mers et des océans dans le commerce du vin.

Une autre partie qui est le vin au cœur des civilisations. Là on partira 5.000 ans avant Jésus-Christ pour arriver jusqu'à maintenant. On partira d'un petit coin de la Méditerranée et on arrivera à l'échelle de la planète dans le cadre d'un parcours pour voir à quel point le vin est au cœur de ces civilisations.

Itinéraire des 5 sens. Le vin c'est le goût, la vue, le toucher. Tous ces sens-là seront expérimentés avec des jeux, avec des expériences, avec pas mal d'ateliers. Public très large. On intéressera aussi bien les scolaires que les gens très initiés.

Autre module : Saveurs et des rêves. Ce lieu ne sera pas un lieu de collections. Il y a à Bordeaux de magnifiques musées qui le font très bien. Au contraire la volonté c'est de mettre le Centre Culturel du Vin en réseau avec l'ensemble des acteurs de la Ville. Là on

sera plus sur l'art et le vin de manière virtuelle avec des projections en relief, avec la diffusion d'odeurs, de son, etc.

Autre thème : le vin et vous. Là on rentre dans la partie très actuelle, c'est-à-dire le vin et la santé, le vin et la modération, mais aussi le service du vin : comment je conserve le vin, comment j'ouvre une bouteille, etc., avec une rencontre avec des gens connus dans le monde entier qui viendront vous donner un petit conseil.

Et enfin, puisqu'on parle de civilisations on parle du monde entier, mais on aura un fil rouge tout au long de ce parcours qui va être Bordeaux. Parce que si les gens viennent à Bordeaux c'est parce que Bordeaux les intéressent particulièrement, et là on leur racontera la grande histoire, la grande saga des vins de Bordeaux, avec comme objectif de terminer cette visite dans un belvédère qui devrait se situer aux alentours de 30, 35 ou 40 mètres, on n'a pas besoin d'aller très haut, pour se trouver au cœur de cette ville, et de manière un peu magique tout d'un coup au cœur du vignoble grâce aux technologies de l'image.

Voilà assez rapidement le contenu du projet.

M. LE MAIRE. -

Merci. Il suffit d'écouter Philippe MASSOL pour se rendre compte que lui il y croit. Sa conviction est contagieuse. Nous y croyons aussi.

M. REIFFERS, est-ce que vous pouvez présenter maintenant les deux projets de délibération ?

M. REIFFERS. -

Monsieur le Maire, il y a deux délibérations à propos du Centre Culturel et Touristique du Vin.

La 495 c'est le concours de maîtrise d'œuvre. C'est évidemment la plus importante.

Comme vous avez pu le constater nous avons un projet très riche. Nous avons un site. Nous avons un budget. Nous n'avons pas complètement terminé le tour de table compte tenu de certaines incertitudes qui ont été reprises par Monsieur le Maire, mais nous croyons au projet. Nous restons enthousiastes. Nous avançons et pour avancer il faut qu'on lance les opérations effectives.

La première de ces opérations est de lancer le concours de maîtrise d'œuvre dès que possible de façon à pouvoir ouvrir si cela est possible le Centre Culturel et Touristique du Vin, dont il faudra d'ailleurs trouver une dénomination, à la fin de l'année 2014.

C'est donc l'objet de la délibération 495 qui vous est proposée.

M. LE MAIRE. -

Présentez tout de suite la deuxième. Après on ouvrira la discussion.

M. REIFFERS. -

La 496 est une délibération répétée, si je puis dire, puisque ce Conseil a déjà eu l'occasion de présenter l'association de préfiguration pour la mise en place du Centre Culturel et Touristique du Vin, association dans laquelle je vous rappelle les partenaires :

la Ville de Bordeaux, la Communauté Urbaine de Bordeaux, le CIVB et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.

Nous n'aurons pas le Conseil Général en 2010 comme membre de cette association. Nous n'aurons probablement pas non plus en 2010 le Conseil Régional d'Aquitaine.

Quoi qu'il en soit l'association doit vivre pour mener à bien le projet, pour compléter ce qui est encore à compléter.

Vous avez dans le projet de délibération le budget prévisionnel de l'association. Il nous reste à voter le budget qui concerne la contribution de la Ville à la dernière partie de l'année. Nous reviendrons vers vous pour le budget 2011.

M. LE MAIRE. -

Merci. Sur le financement on est donc sur une enveloppe globale de 55 millions d'euros H.T. qui inclut les futurs contenus scénographiques qu'en toute logique on devrait dissocier de l'investissement d'origine puisque ces contenus scénographiques auront vocation à évoluer et à changer dans le temps.

Elle comporte aussi le portage financier du projet, les honoraires de la maîtrise d'œuvre, et donc le projet d'investissement à proprement parler tourne autour de 44 millions TTC qui figurent dans l'appel à candidatures qui vous est lancé.

Sur ce total un certain nombre d'engagements ont déjà été pris :

La CUB s'est engagée à hauteur de 6 millions.

Le CIVB à hauteur de 5 millions.

La Chambre de Commerce et d'Industrie à hauteur de 1,5 million.

La Ville entre 6 et 10 millions.

On peut tabler sur une dizaine de millions de mécénat qu'on est en train d'essayer de rassembler. On n'y est pas encore tout à fait.

Il reste que pour boucler véritablement l'opération nous avons besoin de la participation de la Région à hauteur de celle de la CUB et de la Ville, mais surtout du FEDER que nous avons comptabilisée compte tenu de certains précédents aux alentours de 15 millions d'euros. C'est là que le bât blesse puisque... J'ai oublié de parler de l'Etat. Il y a aussi le FLADT qui est prêt à participer. Mais le facteur véritablement déclenchant c'est la participation du FEDER. Là nous avons une petite difficulté. La gestion du FEDER a été déléguée par l'Etat à la Région et c'est là-dessus que nous n'avons pas encore recueilli l'accord de la Région.

Voilà très exactement où on en est. Nous avançons. Contrairement à ce que j'ai lu ici ou là, le projet n'est pas en panne, mais il n'est pas encore sur sa rampe de lancement. Nous sommes dans les travaux préparatoires.

Mme DESAIGUES

Mme DESAIGUES. -

Monsieur le Maire, j'aurais tendance à dire qu'il n'y aurait rien à ajouter à l'intervention préliminaire que vous avez faite sur ces deux délibérations. Néanmoins nous voudrions vous faire part de ce que nous ressentons.

C'est un projet très ambitieux. Il était inscrit dans Bordeaux 2013 qui a été porté par de nombreuses associations et collectivités. Bordeaux n'a pas été retenue Capitale Culturelle 2013 et cela bien sûr en change la donne, surtout et peut-être financière. Mais néanmoins ce projet est resté inscrit dans la motivation, dans l'intérêt, dans l'émotion de chacun de ses parrains.

C'est un projet ambitieux et le tricotage financier, comme vous venez de le décrire, est délicat. Peut-être parce que pour certains d'entre-nous nous avons un peu le goût amer du souvenir de la Cité Mondiale du Vin qui était aussi un projet ambitieux, mais qui n'a pas su tenir dans le temps.

Néanmoins ce projet est culturel, touristique, commercial aussi. On le voit avec des restaurants, des boutiques. C'est normal. Les musées ont eux aussi aux alentours restaurants, boutiques. Cela fait partie de la vie et de l'appropriation de tout un chacun quand on pénètre dans ces lieux de l'art, de la culture ; là ça serait le vin.

Il y a aussi le côté économique. Sur ce point-là je voudrais solennellement rappeler à tout le monde ce que vous savez déjà c'est que le Conseil Régional d'Aquitaine intervient en soutien sur la filière vitivinicole depuis toujours. C'est une filière extrêmement importante. De mémoire c'est je crois 66.000 emplois, 18.000 exploitations, 400 négociants ou entreprises qui sont autour. La Gironde pèse beaucoup, bien sûr, sur cette filière vitivinicole aquitaine et au-delà en France.

Nous intervenons très régulièrement au Conseil Régional en soutien, d'autant plus lorsqu'il y a des tempêtes qui, hélas, font beaucoup de mal à la filière.

Nous intervenons aussi dans le soutien à la promotion commerciale, dans la modernisation des chais. Nous nous appuyons sur l'APRA, un sigle barbare qui signifie l'Association Aquitaine de Promotion Agroalimentaire, qui est un pilier extrêmement important pour cette filière aussi pour la promotion du vin.

Ce projet est ambitieux. Ce projet, comme dans Bordeaux 2013, se voulait de rayonnement international. Nous avons voté je crois fin 2009 une délibération d'abord pour la création de l'association, pour la concrétisation du projet. Peut-être qu'il faut encore un peu plus de temps pour que tout un chacun puisse avoir des précisions, des contours... Je n'aime pas trop le mot garanties. En tout cas un dossier qui soit à la hauteur de ce que nous attendons de la promotion économique, de la promotion culturelle, de la promotion touristique, mais pas uniquement pour la Ville de Bordeaux, pas uniquement pour le vin de Bordeaux ; il y a aussi le vin du Médoc, de Saint-Emilion, etc, et au-delà, parce que nous voulons tous que ce soit pour un rayonnement international, il y a les autres territoires et terroirs.

C'est tout ce que je voulais rajouter qui ne serait pas plus, pas moins que ce que vous avez dit en préliminaire, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame. Je comprends bien votre point de vue. Je le répète, moi je suis ouvert au dialogue avec les collectivités ou tous les organismes qui sont prêts à nous accompagner. D'ailleurs c'est ce que nous faisons. L'association regroupe le CIVB, l'Association des Grands Crus, la Chambre de Commerce, la CUB qui est très présente, et je ne demande

pas mieux que d'y associer le Conseil Régional. Donc on est tout à fait prêts à discuter et à ajuster le projet.

Sur la Cité Mondiale, vraiment je voudrais insister sur le fait que ça n'a strictement rien à voir. La Cité Mondiale était destinée aux professionnels du vin, là notre cible c'est le grand public, donc c'est vraiment quelque chose de tout à fait différent.

En ce qui concerne la participation de la Région je vous rappelle que ce que nous attendons d'elle c'est 6 millions d'euros. Je ne veux pas sous-estimer ses difficultés. Elle a beaucoup de choses à faire. Mais enfin quand on compare son investissement dans les lignes TGV ou dans les plans Campus où là ça se chiffre par centaines de millions, il faut quand même ramener ces 6 millions à de justes proportions. La part du FEDER, qui ne pèse pas sur la Région, ce sont des fonds européens, est évidemment tout à fait différent.

Quand au fait qu'il s'agisse d'un projet très ambitieux, au mètre carré de coût de construction on est en l'état actuel des choses à 2.300 euros du mètre carré.

La Cité de l'Océan à Biarritz c'est 4.000 euros, l'extension du Musée de la Mer c'est 3.300 euros, le Centre Pompidou de Metz c'est 4.200 euros, le Musée des Confluences à Lyon c'est 4.520 euros, le Louvre de Lens c'est 4.500 euros, la Guinness Storehouse de Dublin c'est 60 millions d'euros en coût global, et ainsi de suite.

Donc je ne pense pas qu'on puisse dire que c'est un projet pharaonique. Si on veut vraiment un geste architectural fort - je ne parle pas du Guggenheim de Bilbao qui est à une autre échelle et qui, lui, tourne autour de 100 millions d'euros en coût de construction pur, alors que nous en coût de construction pur on est à moins de 40, à 44 si on ajoute les équipements scénographiques ; on est quand même me semble-t-il dans des zones qui ne sont pas complètement délirantes - si on veut faire quelque chose de séduisant qui attire le grand public il faut quand même une masse critique suffisante qui attire le grand public.

M. MAURIN, Mme CAZES, Mme DELATTRE, M. DELAUX, M. DUCASSOU, comme M. REIFFERS sont obligés de nous quitter, si vous pouviez aller à l'essentiel ça serait bien.

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Ça va être très court. J'avais depuis le début émis un avis plutôt favorable à ce projet, notamment dans tous ses aspects patrimoniaux, culturels, éducatifs, voire prospectifs par rapport à la filière viticole. Aujourd'hui je suis embêté par cette délibération qui me paraît à double détente. Je parle de la première délibération.

Il s'agit à la fois de lancer le concours, mais aussi de demander aux concurrents de déterminer un autre projet concomitant sur la parcelle qui est juste à côté qui est la parcelle de la Fourrière de Bordeaux.

J'ai assisté à toute une série de travaux des Ateliers des Bassins à Flots présidés par M. Michelin, je n'avais pas perçu qu'en fait la place pour le Centre Culturel du Vin devait être multipliée par deux à terme. Vous allez me dire que ce n'est pas directement le Centre Culturel, que c'est l'espace hôtelier, parking, etc. Mais puisqu'on le demande dans le programme c'est directement lié au centre culturel.

Donc là je considère que c'est un pas supplémentaire dans le changement de nature économique de ce site un peu emblématique de Bordeaux que sont les Bassins à Flots

vers une vocation qui tournerait le dos à ce que pourtant le projet Michelin avait mis comme préalable : la filière nautique, réparation navale, etc., pour y consacrer deux fois plus de Shon que ce qui était prévu au départ à une activité tournée vers le vin.

Sauf à m'expliquer que dans cette activité tournée vers le vin on parte sur le désir économique de bien réfléchir également au transport du vin ou d'autres matériaux par la Garonne, je considère qu'on est vers quelque chose qui à mon avis n'est plus dans la logique initiale du projet des Bassins à Flots. C'est à ce niveau-là que pour l'instant nous préférons nous abstenir sur ce projet.

M. LE MAIRE. -

Ça je le regrette beaucoup parce que ce qui est demandé dans cet appel à candidatures qui n'est pas encore le concours - nous avons encore trois mois pour mettre au point les documents qui seront véritablement mis au concours ; là il s'agit simplement d'avoir une esquisse générale et de dire qui est intéressé par cette esquisse - donc ce qui est demandé aux candidats c'est des orientations sur l'aménagement de la parcelle voisine en pleine cohérence avec le projet de Nicolas Michelin.

Il n'est pas du tout question de renoncer à ce que Nicolas Michelin a prévu par ailleurs pour développer les activités nautiques d'artisanat ou même de petite industrie. Je vous rappelle que l'espace des Bassins à Flots est considérable et que là on raisonne sur deux parcelles de 10.000 m², ce qui est loin d'épuiser l'ensemble du sujet. Donc ce n'est absolument pas en contradiction avec les orientations que vous souhaitez.

Par ailleurs en ce qui concerne l'utilisation du fleuve, le fait de mettre le Centre Culturel et Touristique du Vin en bordure de Garonne a aussi une signification très forte. J'utilise souvent l'image peut-être pas très poétique de la pompe aspirante et refoulante, il s'agit d'attirer les touristes sur ce site et ensuite de les renvoyer sur les différentes routes du vin du département par la voie fluviale. On aura un ponton devant le CCTV. Et moi je rêve d'avoir un jour des bateaux suffisamment performants pour aller dans la matinée jusqu'à Blaye visiter la Citadelle et les Côtes de Blaye, aller à Pauillac et faire un tour dans le Médoc, et pourquoi pas contourner la presqu'île, prendre la Dordogne et remonter jusqu'à Saint-Emilion ce qui est parfaitement possible, et avoir avec les deux sites UNESCO de Saint-Emilion et de Blaye une coopération aussi qui se ferait par le fleuve.

Donc je crois que là on n'est pas du tout décalé par rapport à ce que vous évoquez.

Mme CAZES

MME CAZES. -

Merci Monsieur le Maire. Mme DESAIGUES, je comprends vos hésitations et celles de la Région en particulier, mais je n'accepte pas que vous demandiez un délai supplémentaire. Cela fait un an que nous essayons de dialoguer avec la Région. Je serais d'ailleurs très heureuse que nous ayons dans un avenir proche un dialogue un peu plus concret.

Nous avons réalisé un certain nombre d'études à votre demande. Ces études ont confirmé l'utilité et la viabilité de ce projet.

MME DESAIGUES. -

Elles sont où ?

MME CAZES. -

On vous les a transmises.

Je crois qu'aujourd'hui il y a besoin d'une prise de décision rapide quand vous considérez la situation difficile dans laquelle se trouve la filière viticole. Aujourd'hui vous constatez des appels venant de tous les coins du vignoble bordelais vers des projets structurants qui peuvent aider à une modernisation de notre filière.

D'autre part, vous savez, ou vous ne savez peut-être pas, que nous commençons à voir fleurir ce type de projet un peu partout dans le monde, en particulier en Chine. Le vignoble chinois est aujourd'hui le 6^{ème} vignoble du monde. En 2020 il est prévu de passer en première place, ce sera le 1^{er} vignoble du monde, et aujourd'hui les Chinois veulent trouver une capitale du vin en Chine.

Je crois que si nous continuons à attendre nous allons être rattrapés, dépassés. En Chine s'ils veulent créer un projet ça ne sera pas 4 ans, ça sera 2 ans.

Donc je vous demande, comme tous les négociants et tous les viticulteurs de notre région, de bien vouloir réfléchir et avancer sur ce projet. D'ailleurs vous pourrez constater que tous les négociants importants de Bordeaux sont derrière nous et vont être partenaires dans ce projet.

Vous pouvez aussi consulter le journal Sud-Ouest de cette semaine où Laurent Gapenne(?), au nom de tous les viticulteurs de Gironde, s'est prononcé pour ce projet et s'inquiète de l'absence de décision consécutive. Merci.

M. LE MAIRE. -

Sur les études faites, j'ai moi-même transmis à la Région l'étude de marché qui a été faite par un bureau d'étude qui s'appelle Protourisme, qui a fait d'autres études de marché, par exemple je crois que c'est lui qui a fait l'étude de marché sur les Cascades, ainsi que sur le parc du Bourgailh. Donc cette étude est disponible. Ce n'est qu'une étude. Il est difficile d'avoir une étude de marché sur quelque chose qui n'existe pas encore. Elle a quand même été faite.

Deuxièmement, M. Massol est allé en personne au Conseil Régional présenter le projet dans tous ses détails. Je crois d'ailleurs que le Président du Conseil Régional l'avait rappelé pour lui dire qu'il l'avait trouvé convaincant.

En ce qui concerne la concurrence internationale je n'ai pas voulu parler de la Chine, mais j'ai vu en Chine quelque chose qui n'est pas un projet mais une réalité, porté par la Compagnie Dynastie, qui est la grande compagnie de viticulture de Chine, c'est un centre culturel et touristique du vin grand comme deux fois Chambord, qui reproduit Chambord en deux fois plus grand, avec devant la pyramide de Peï. Les Chinois adorent copier. Donc ils ont ça à deux heures de Pékin, et bien sûr un jour ils vont drainer des masses de touristes qui viendront visiter leurs vignobles et leurs productions de vignobles. Alors n'attendons pas trop.

J'ai vu par ailleurs qu'il y avait un projet de Maison du Vin à Paris. C'est très bien de parler du vin à Paris. Peut-être que ça fera l'unanimité de tous les vignobles de France.

Je pense que c'est plus intelligent de parler du vin dans un vignoble. Moi je ne désespère pas d'intéresser les autres vignobles de France. Après tout, Vinexpo attire tous les vignobles du monde à Bordeaux. Pourquoi est-ce que notre Centre Culturel et Touristique du Vin n'accueillerait pas tous les vignobles de France ? En tout cas à Bordeaux c'est la carte qu'on essaye de jouer dans un esprit de large ouverture.

Mme DELATTRE

MME DELATTRE. -

Juste pour apporter la parole du quartier. Redire que cette infrastructure majeure, locomotive du projet urbain et économique des Bassins à Flots est vivement attendue par les riverains pour faire revivre ce lieu, et par la filière viticole qui plébiscite ce centre.

Il est le phare de ce nouveau quartier, ainsi que du pôle touristique que peut devenir ce quartier qui a de nombreux atouts à valoriser en la matière.

Monsieur le Maire, je voulais vous rassurer, vous êtes contagieux, ainsi que Philippe Massol. Nous restons très optimistes sur le quartier et nous nous mobilisons pour que ce projet puisse voir le jour. Nous sommes fiers de cette ambition, Mme DESAIGUES. Nous attendons que la Région y aille maintenant.

M. MAURIN, je voulais simplement vous préciser que l'œno-tourisme fluvial est un pan important du nautisme fluvial. Le centre culturel va déployer toute cette politique d'œno-tourisme fluvial.

Et le nautisme de plaisance a une large part sur la plaque portuaire du Port de Bordeaux. Il faut rappeler quand même que ce projet, le PAE, se fait sur 154 ha. Effectivement, ici nous ne voyons qu'une toute petite portion de ces 154 ha.

M. LE MAIRE. -

M. DELAUX

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, je pense que nous sommes très loin d'avoir exploité tout le potentiel de développement touristique que nous avons non seulement à Bordeaux, mais aussi en Gironde et dans notre région.

Je pense qu'il y a du côté de nos visiteurs certainement une frustration à ne pas trouver un outil de cette nature. Nous sommes une grande destination touristique, nous le devenons, vous l'avez souligné, Monsieur le Maire, à plusieurs reprises. Il y a la richesse de notre patrimoine, il y a l'image et l'identité de notre Ville, il y a nos paysages autour, mais pour franchir les paliers supplémentaires en matière de tourisme nous avons besoin d'outils.

Chaque grande destination développe de grands outils dans l'univers et dans la sphère soit de l'animation, soit de la culture.

Il y a je crois une espèce d'évidence pour nous aujourd'hui à mettre en œuvre rapidement cet outil-là si nous voulons progresser. Et ce n'est pas une vision égoïste de la Ville de Bordeaux, car, comme l'a souligné le maire, c'est justement un outil totalement destiné à faire rayonner le public, nos visiteurs, dans tout le vignoble en Gironde et en Aquitaine.

M. LE MAIRE. -

Dans mes comparaisons tout à l'heure j'ai oublié le Musée des Confluences de Lyon ; c'est une autre échelle, mais enfin : 162 millions.

M. DUCASSOU

M. DUCASSOU. -

Mme DESAIGUES, je vous sens gênée. Je le comprends très bien connaissant la Région pour la fréquenter depuis quelques années. Je vous sens gênée dans l'expression de ce qui pourrait donner l'impression être la position du Président du Conseil Régional d'Aquitaine...

M. LE MAIRE. -

Allons... M. DUCASSOU, pas de polémique personnelle...

M. DUCASSOU. -

Non, non. Pas du tout...

M. LE MAIRE. -

Parce que tout va bien, là...

M. DUCASSOU. -

Non. Vous allez voir pourquoi. Parce que je sais qu'il aime cette filière. Il l'a prouvé avec une opiniâtreté dont je lui rends hommage en créant l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin. Dieu sait si sur ce dossier il a eu beaucoup de difficultés à unir celles et ceux – Josy REIFFERS le sait – qui étaient susceptibles de porter un dossier de notoriété internationale.

Il y est parvenu en y injectant un nombre de millions non négligeables puisque ce dossier est parti à un niveau de 6 millions d'euros pour arriver vers plus de 20 millions, et ce par la seule volonté de la Région parce qu'il y avait cette volonté de donner une lisibilité très forte. Je me rappelle les propos tenus par le Président de la Région à diverses reprises qui étaient qu'il ne faut pas perdre de temps en termes de lisibilité internationale.

Or ce dossier du Centre Culturel et Touristique du Vin est la complémentarité totale de l'I.S.V.V. Donc je ne comprends pas la position de la Région.

Il n'y a pas eu de débats là-dessus. Je le regrette sincèrement. Je sais que certains très proches du Président y sont très favorables en lui faisant comprendre qu'il y a complémentarité avec l'I.S.V.V. Je ne comprends pas.

Ce n'est pas l'argument du prix. Monsieur le Maire le rappelait il y a un instant en faisant référence dans une analyse comparative du prix par mètre carré. Vous n'avez pas cité le FRAC Aquitaine, mais nous sommes dans ces logiques-là. Ce n'est pas un dossier pharaonique. C'est faux.

C'est un dossier dans une dimension, dans une lisibilité et une volonté internationale en complémentarité avec l'I.S.V.V.

Donc j'ose espérer que le Président de la Région trouvera rapidement matière à avoir une décision parce que c'est un dossier qui traîne depuis très longtemps. J'ose imaginer qu'il ne traînera pas aussi longtemps que l'I.S.V.V. qui a mis 9 ans pour aller du projet à sa concrétisation dans une rage d'ailleurs à l'époque du Président de la Région.

M. LE MAIRE. -

Très bien. L'Institut de la Vigne et du Vin est destiné aux chercheurs. C'est un centre de recherche, donc ça n'a évidemment aucune espèce de concurrence avec le Centre Culturel et Touristique du Vin qui s'adresse au grand public et aux touristes. Il y aura certainement des complémentarités, ça va de soi.

Mme NOËL

MME NOËL. -

Monsieur le Maire, un mot simplement. Nous allons voter cette délibération parce qu'un projet de Centre Culturel du Vin pour nous s'impose comme une évidence.

Effectivement depuis de très nombreuses années un débat s'est instauré autour d'un projet de cette nature : Bordeaux doit avoir un centre du vin. C'est une ville touristique, c'est une ville qui bénéficie d'un label UNESCO, c'est une ville qui est mondialement réputée pour son lien avec le vin, c'est donc une évidence pour nous et pour tous.

Néanmoins j'ai certaines interrogations. D'une part je partage l'interrogation portée par Vincent MAURIN dans son intervention.

J'ai noté également dans la présentation qui vient de nous être faite que la surface au sol du projet est de 35.000 m² pour un projet du centre en lui-même de 10.000 m², donc il y a des projets complémentaires à vocation de développements économiques et commerciaux qui de mon point de vue méritent d'être précisés au même titre qu'une série de questionnements autour d'espaces en parking, etc.

Enfin j'ai également une interrogation sur la part de financement privé de ce projet. Il a été rappelé que les retombées économiques du projet allaient être importantes en direction de la filière vitivinicole, donc il me semble qu'il y a une certaine frilosité des partenaires financiers à ce projet puisque pour l'instant leur part de financement se situerait entre 10 et 15 millions d'euros, ce qui laisse une part de financement public extrêmement importante située entre 30 et 40 millions d'euros.

Voilà les interrogations et les questionnements que je voulais souligner par rapport à ce dossier.

M. LE MAIRE. -

Mme VICTOR-RETALI

MME VICTOR-RETALI. -

Très rapidement, deux inquiétudes de plus. Si on a envie que des touristes puissent circuler dans la ville, ou même dans la pointe, avoir juste en face une espèce d'aménagement d'hôtel, de parking, etc., ce n'est peut-être pas très probant, parce qu'il se peut aussi que ça soit juste, comme vous le disiez, un parc d'attractions en bordure de ville.

D'autre part ces équipements sont prévus tout près des écluses, c'est-à-dire l'endroit où on aurait pu continuer à avoir une activité nautique, donc c'est un peu étrange.

La deuxième réserve c'est le contenu culturel et artistique. Bien sûr on n'en est pas là, mais enfin personnellement j'aurais commencé par ça. Alors je l'ai bien vu, mais il semble que ça ne soit pas le cœur du projet.

Je comprends bien qu'il y a évidemment tout le côté économique et commercial. Mais concernant le contenu artistique et culturel, où là, l'artistique et le culturel ne sont sans doute pas pareils - je pense que le culturel recouvre tout à fait autre chose - à mon sens il n'y a pas de véritable projet d'expositions, etc.

Evidemment c'est un peu tôt, mais cela aurait pu être porteur aussi.

Voilà. C'est simplement une remarque.

M. LE MAIRE. -

Je finis par me dire que « quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage ». Je ne comprends pas votre objection, Mme VICTOR-RETALI. Franchement.

On vous présente un projet dans lequel le cœur de visite qui vraiment porte sur la partie touristique et culturelle représente 7.000 m² sur 10.000 m². 70% du projet, il est là. Il faut bien qu'il y ait des bureaux, il faut bien qu'il y ait des boutiques. Aujourd'hui on se rend compte qu'il n'y a pas de grands musées au monde sans une boutique. C'est d'ailleurs ce qui manque dans nos propres musées. On serait bien inspiré d'en mettre.

Par ailleurs je crois qu'on a déjà fait un travail assez approfondi sur ce qu'on veut montrer, sur la scénographie. Evidemment, on ne va pas vous dire quelle sera l'exposition de 2013 ou de 2014 dans le Centre Culturel et Touristique du Vin. On serait magique si on arrivait à faire ça. Je crois qu'on est exactement dans cette disposition d'esprit.

Quant à me dire que si on veut attirer des gens, les activités complémentaires qui sont éventuellement prévues dans la parcelle d'à côté ne sont pas adaptés... Faire un hôtel à côté c'est vraiment le B.A.-BA si on veut que les touristes se rapprochent de tout ça. On y a prévu des activités tertiaires...

Je ne vais pas continuer la démonstration, mais je pense qu'on a été aussi loin qu'on a pu aller jusqu'à présent pour définir la scénographie et la qualité de ce qui se passe à l'intérieur.

Quant à la participation du mécénat, vous connaissez les mécènes, tant qu'ils voient que les collectivités publiques traînent des pieds ils ne vont pas eux-mêmes se précipiter. On a aujourd'hui un accueil très favorable. On est entre 2 et 5 millions d'euros à peu près assurés. On peut atteindre plus. Il faut ajouter à ça, même si ce n'est pas à proprement parler du mécénat, la contribution du CIVB qui est importante, de 5 millions d'euros. Donc je trouve qu'au contraire il y a un engagement du monde du vin qui ne s'était jamais manifesté jusqu'à présent.

Je pense à ça depuis 15 ans. J'ai lancé à plusieurs reprises ce projet. Il est aberrant que dans une ville dont la notoriété mondiale est liée à son vignoble comme on l'a encore vérifié en Chine : « Bordeaux, le vin », etc - on essaye de desserrer peut-être un peu la tunique de Nessus et de montrer qu'il y a autre chose que le vin, mais le vin reste un élément essentiel - il est aberrant que les 3 millions de touristes qui viennent dans Bordeaux et qui ne connaissent rien au vin doivent se satisfaire du bar du CIVB, de Cadiot-Badie, ou de l'Intendant. Ça n'a pas de sens ! Il faut qu'on ait vraiment un lieu très emblématique, d'une qualité architecturale visible... J'y mets de la passion parce que ça me paraît tellement tomber sous le sens.

J'ai relancé ce projet à partir du moment où j'ai senti que le monde du vin était prêt. C'est vrai qu'il y a 10 ans il n'était pas prêt. On a eu des expériences qui n'étaient pas positives. Aujourd'hui les gens du vin se rendent compte que ça peut être tout à fait utile et porteur. C'est parce qu'ils sont là que j'ai envie d'avancer.

Si on n'y arrive pas, on n'y arrivera pas... Je ne vais pas me tirer une balle dans la tête. Et si la Région veut prendre la maîtrise d'ouvrage de l'opération je la lui donne tout de suite. Si elle a un meilleur projet, une meilleure vision culturelle, une meilleure vision touristique, très bien, qu'elle le fasse.

Mme DESAIGUES

MME DESAIGUES. -

Je riais, excusez-moi, quand vous avez parlé du bar du CIVB. Je trouvais que ça avait une connotation... Ça m'a fait drôle. Il existe. C'est vrai. Il est sympathique, mais le bar...

M. LE MAIRE. -

Il existe. C'est un bar, oui. Un bar à vin, même. Je ne vois pas ce qui vous fait rire...

MME DESAIGUES. -

J'avais une autre image...

M. LE MAIRE. -

Je parle de l'aspect touristique. Le CIVB a une action majeure pour la promotion du vin, mais ce qu'il offre aux touristes dans Bordeaux c'est un bar à vin, très sympathique, que je trouve très bien, mais que je trouve un peu court des pattes de devant. C'est tout ce que j'ai dit. Ce n'est pas une critique.

MME DESAIGUES. -

Beaucoup de réflexions ont été faites. Je voudrais revenir sur celle se rapportant à la Maison du Vin à Paris. Je ne sais pas si nous parlons de la même chose, mais il y a un projet.

Je pense qu'installer des Maisons du Vin à Paris comme en Chine permet à tout un chacun de découvrir le vin de Bordeaux et le vin d'Aquitaine et de ne pas rester – excusez l'expression – « scotché » au whisky ou aux vins de Loir ou de Bourgogne.

Concernant les études complémentaires, ce que j'ai retenu, car je n'ai pas lu tous les dossiers, c'est qu'en fin de compte une étude complémentaire dit qu'il n'y aurait pas 450.000 ou 600.000 visiteurs, mais qu'il y en aurait 400.000 . Est-ce qu'il faudrait faire d'autres études ?

Ensuite les places de parking, est-ce qu'elles ont été bien identifiées et ciblées sur le projet ?

Ensuite j'ai entendu le mot « frustration » et le mot « attente ». Oui, moi j'ai une grande frustration, on l'a tous, c'est le pôle de Bordeaux Aquitaine Innovin qui n'a pas été retenu alors que tous nous l'avons soutenu. Le dossier a été présenté. C'était dans les années 2006 / 2007. On ne peut que le regretter. Ça, s'appelle de la frustration.

A la suite de cette frustration – comme on pourrait dire celle de Bordeaux 2010 – nous avons porté le projet de l'I.S.V.V. C'est vrai que ça concerne la recherche, mais c'est quand même un projet qui était très attendu par la filière.

L'attente, j'ai entendu ma collègue du Conseil Municipal qui parlait de l'attente de la filière. Chaque année, grosso modo ce sont 3 millions d'euros qui sont apportés en soutien à la filière vitivinicole.

Quand j'ai dit ça, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire le centre culturel, mais il faut bien faire attention à ce projet. Il faut qu'il soit pérenne.

Je terminerai, Monsieur le Maire - je vous sens impatient...

M. LE MAIRE. -

Non, je ne suis pas impatient, mais il est 6 heures et demi...

MME DESAIGUES. -

Le projet de Paris montre dans le montage financier que la filière est beaucoup plus présente. C'est 12 millions d'euros. Est-ce qu'il n'y aurait pas aussi là matière à réfléchir sur la participation de la filière vitivinicole ?

M. LE MAIRE. -

Bien. Madame, moi je suis prêt à réfléchir à tout. On n'en est pas, pardon de vous le dire, au calcul des places de parking. On ne peut pas à la fois nous dire qu'on ne veut pas d'un projet tout ficelé et nous reprocher qu'on n'ait pas été jusque dans ce détail.

Je voudrais simplement vous dire en toute sérénité que si un jour je découvrais que la Région va mettre de l'argent dans une Maison du Vin à Paris et qu'elle ne veut pas financer un Centre Culturel et Touristique du Vin de cet ampleur à Bordeaux, alors là je crierais au scandale, là je perdrais mon sang-froid et je dénoncerais cette attitude. C'est clair. Un projet, en plus, qui est particulièrement flou aujourd'hui. Enfin, c'est comme ça. Je n'ose pas imaginer que ça pourrait se produire, mais...

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, pour vous dire qu'il ne faut peut-être pas enterrer le projet avec la Région si vite. C'est tellement facile peut-être de le faire.

Juste vous rappeler que ce projet demande peut-être à être remis dans un contexte régional. Je vous ai entendu parler du vin du monde entier, mais je vous rappelle aussi qu'il y a des terroirs en Aquitaine et que ceux-là aussi devraient être pris en compte dans la Maison du Vin dont vous parlez.

(Brouhaha)

MME AJON. -

Le nouveau contexte principal est le contexte économique. Vous le savez très bien. Aujourd'hui les finances publiques régionales sont contraintes, premièrement par le désengagement de l'Etat, deuxièmement, par la réforme des collectivités locales, par la réforme de la Taxe professionnelle, ce qui demande des arbitrages budgétaires importants ! Donc en effet, il serait peut-être important de trouver des financements privés complémentaires !

M. LE MAIRE. -

Très bien. On va essayer de les obtenir. La Région a 50 millions d'euros pour faire un FRAC. Je m'en réjouis tout à fait. C'est le chiffre qui est évoqué aujourd'hui, alors il ne faut pas me donner de mauvais arguments. Je crois que ça ne tient pas la route. Enfin bon. On ne va pas continuer à en parler. Est-ce qu'on a envie ou pas de le faire ? Très bien... (interrompu)

MME AJON. -

On va employer le tirage au sort là aussi, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Quant à dire qu'il faut prendre son temps, je connais ça. Ça fait 15 ans qu'on attend. Très bien. Moi je ne suis pas partisan de prendre trop son temps avec des choses comme ça.

Le monde du vin est aujourd'hui en difficulté. Il se rend bien compte qu'il a besoin de faire sa promotion, qu'il a besoin d'apparaître davantage. Il est évident... D'ailleurs ça tombe sous le sens. Je ne sais pas pourquoi je déploie autant de salive pour affirmer des évidences. J'ai cru comprendre qu'elles étaient partagées par tous ceux qui se sont exprimés ici. Alors à partir de là on peut dire : il faut affiner le projet. Très bien. On va l'affiner, mais pas pour 2050. D'abord je ne serai plus à plein temps en 2050, je rassure M. RESPAUD.

M. Yohann DAVID

(Brouhaha sur les bancs de l'opposition)

M. LE MAIRE. -

Je vous en prie ! Je n'ai pas de leçon à recevoir dans ce domaine parce qu'il y en a d'autres qui ont promis et qui cumulent encore ! Alors ne me titillez pas là-dessus. Si on veut être moral il faut l'être d'abord avec ses propres amis !

Moi ça fait 4 ans que je tiens parole. Il y en a d'autres qui depuis 3 ans violent leur parole ! Vous voyez à qui je pense.

M. Yohann DAVID

M. YOHANN DAVID. -

M. REIFFERS le dirait mieux que moi, c'est un projet en termes d'emploi - l'une des premières préoccupations des gens au quotidien - qui amène concrètement des réponses d'emploi sur Bordeaux, sur la CUB et à l'extérieur.

Je trouve que ce projet, il est temps qu'il sorte parce qu'il est d'un intérêt économique de premier plan.

M. LE MAIRE. -

M. REIFFERS pour le mot de la fin.

M. REIFFERS. -

Je vais d'abord dire que je n'ai pas honte d'avoir un projet ambitieux pour cette filière et pour Bordeaux.

Je voudrais insister sur deux points. Je crois qu'il y a véritablement urgence. Comme cela a été dit dans cette salle, la filière est en crise ; par ailleurs il y a des projets concurrents qui vont se monter et si l'on attend trop d'abord on n'aura pas de nouvelles plus intéressantes, ensuite les choses se feront ailleurs et notre filière n'ira pas mieux.

La deuxième chose que je voudrais dire c'est que le modèle économique a été basé sur des données relativement pessimistes qui sont en particulier le nombre de 400.000 visiteurs par an.

Je rappelle qu'il y a 3 millions de touristes à Bordeaux et si l'on ne peut pas amener à peu près 15% des touristes qui viendront à Bordeaux tous les ans au Centre Culturel du Vin... Ça m'étonnerait que l'on voit cet échec.

Je rappelle enfin qu'il s'agit aujourd'hui seulement d'une délibération sur le concours, qu'il y a encore du temps pour discuter d'un certain nombre de choses et que le meilleur lieu pour en discuter c'est l'association qui nous rassemble tous, dans laquelle il y a toutes les collectivités, le milieu du vin et le milieu économique.

M. LE MAIRE. -

Presque...

Nous avons donc une première délibération : appel à candidatures pour le concours de maîtrise d'œuvre.

Il faut aussi composer le jury qui examinera les candidatures. Je vous propose la composition suivante en accord avec les groupes :

Titulaires :

Josy REIFFERS, Sylvie CAZES, Michel DUCHENE, Nathalie DELATTRE et Pierre HURMIC

Suppléants :

Elizabeth TOUTON, Dominique DUCASSOU, Emmanuelle CUNY, Stéphan DELAUX et Béatrice DESAIGUES

Il faut un vote global là-dessus.

Est-ce que quelqu'un demande un vote à bulletin secret pour la composition du jury ?
Non ? C'est une liste commune.

Je mets aux voix :

Qui est d'avis d'approuver ?

Avis contraires ?

Abstentions ?

Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

La deuxième délibération c'est la subvention à l'association de préfiguration.

Même traitement ? Très bien.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D -20100497

Convention de partenariat avec l'association E.G.E.E. (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) Signature. Autorisation.

Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux participe activement au développement de l'économie et de l'emploi sur l'ensemble de son territoire. Elle souhaite que des synergies entre les différents acteurs de l'emploi se multiplient afin d'apporter un meilleur et un large service aux entreprises et aux demandeurs d'emplois.

Dans une approche territoriale et une volonté de proximité, elle met en place un maillage territorial de réponses aux préoccupations liées à l'emploi, et aux porteurs de projets en création d'entreprises.

L'association Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE) exerce une activité à titre bénévole d'aide et d'accompagnement à la réinsertion de personnes privées d'emploi.

Afin de conjuguer leurs efforts pour répondre aux demandes d'interventions reçues en mairies, émanant de demandeurs d'emploi et/ou de porteurs de projets en créations d'entreprises, la Ville de Bordeaux souhaite autoriser l'association EGEE à mettre en place une permanence de ses conseillers dans les Mairies annexes.

Cette permanence proposera les services suivants :

- aide et clarification sur l'évolution professionnelle,
- bilan de compétences et motivation,
- préparation et simulation aux entretiens de recrutement,
- accompagnement et suivi de projet de création d'entreprise.

Dans un premier temps, et durant 6 mois à compter de la date de la signature de la présente convention, il est mis en place une phase d'expérimentation au sein de la mairie de Caudéran. L'extension aux autres mairies de Quartier sera autorisée en fonction du bilan de cette première étape expérimentale.

Aussi, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec EGEE relative à la mise en place d'une Permanence de ses conseillers dans les mairies annexes.

Annexe 1

CONVENTION DE PARTENARIAT 2010/2011
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX
ET L'ASSOCIATION ENTENTE DES GENERATIONS POUR L'EMPLOI ET
L'ENTREPRISE (EGEE)

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du..... et reçue à la Préfecture de la Gironde le.....

Et

L'Association EGEE Délégation Gironde déclarée à la Préfecture de Paris le 2 Décembre 1986, représentée par Monsieur Bernard ABRAHAM, Président dont délégation a été donnée à Monsieur Philippe d'ALEMAN Délégué Régional, habilité aux fins des présentes par les statuts de l'Association

Exposé

La Ville de Bordeaux intervient activement dans le développement de l'économie et de l'emploi. Elle souhaite que des synergies entre les différents acteurs de l'emploi se multiplient, afin d'apporter un meilleur et plus large service aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

Dans une approche territoriale et une volonté de proximité, elle met en place un maillage territorial de réponses aux préoccupations liées à l'emploi, et aux porteurs de projets en création d'entreprise.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) exerce une activité à titre bénévole d'aide et d'accompagnement à la réinsertion de personnes privées d'emploi.

Il a donc été convenu :

Article 1 : Contexte

Pour répondre aux nombreuses demandes d'intervention reçues en mairie, émanant de Bordelais en recherche d'emploi/ ou porteurs de projets en création d'entreprise, l'Association EGEE, a eu l'initiative de proposer à la Ville de Bordeaux la mise en place de permanences de ses conseillers dans les Mairies Annexes, qui de part les critères de recrutement de ses conseillers, permettent de s'appuyer, dans le traitement des cas individuels qui leur sont soumis sur les qualités suivantes :

- Une grande disponibilité découlant de leur statut de retraités bénévoles qui favorise une réelle réactivité face aux demandes de personnes fragilisées.
- Une forte capacité d'écoute liée à leur vécu professionnel et personnel qui leur permet de consacrer autant de temps que nécessaire aux dossiers qui leur sont soumis.
- Des expériences professionnelles diversifiées acquises au cours de leur vie active qui rend l'Association apte à intervenir dans tous les secteurs d'activité.

Dans un premier temps, et durant 6 mois à compter de la date de signature de la présente convention, il est mis en place une phase d'expérimentation au sein de la mairie de Caudéran.

Article 2 : Engagements de la Ville de Bordeaux

La Ville de Bordeaux s'engage à :

- à mettre à la disposition d'EGEE un bureau à la Mairie de quartier de Caudéran afin de pouvoir assurer la réception du public lors de sa Permanence hebdomadaire
- à communiquer sur l'existence de cette Permanence à travers l'Infolettre économique, le portail [www. Bordeaux.fr](http://www.Bordeaux.fr), le journal municipal et tout support qu'elle jugera approprié.

Article 3 : Engagements d'EGEE

L'Association EGEE s'assigne dans cette phase d'expérimentation à la réalisation des activités suivantes :

Des permanences assurées par deux conseillers EGEE dans les locaux de la Mairie de quartier de Caudéran à raison d'une demi-journée tous les 8 jours durant lesquelles les conseillers EGEE proposeront aux personnes de :

- les aider à clarifier leurs souhaits **d'évolution professionnelle**,
- faire le point sur leurs **compétences** et leur **motivation**,
- leur donner les moyens de se préparer dans les meilleures conditions aux **entretiens de recrutement**,
- avec si nécessaire dans un deuxième temps la **réalisation d'une simulation d'entretien d'embauche**
- dans certains cas aider des demandeurs d'emploi à faire apparaître et à concrétiser un **projet de création d'entreprise**, notamment dans les services à la personne.
- **un suivi** durant la phase de démarrage dans un deuxième temps.

Le rythme de cette Permanence pourra être allégé durant la période estivale des mois de Juillet et Août.

Article 4 : Calendrier de mise en œuvre et évaluation

La présente convention est conclue pour une période de 6 mois à compter de sa signature, au terme de laquelle EGEE devra fournir une évaluation de son action à la Ville de Bordeaux.

Au terme de la période de 6 mois de cette phase expérimentale, EGEE présentera son bilan à la Ville de Bordeaux, dont les indicateurs d'évaluation seront à minima les suivants :

- nombre d'entretiens
- nombre de projets de créations d'entreprise présentés
- nombre de projets faisant l'objet d'un accompagnement privilégié d'EGEE

Article 5 : Conditions de résiliation

En cas de non respect par l'Association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'octroi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'Association.

Article 6 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- Pour la Ville de Bordeaux en l'Hôtel de Ville 33077 Bordeaux
- Pour l'Association EGEE 96 rue de la Liberté 33200 Bordeaux

Fait à Bordeaux en deux exemplaires le.....

Pour la Ville de Bordeaux	pour l'Association
---------------------------	--------------------

M. REIFFERS. -

C'est un dossier un peu plus court. Là nous avons une collaboration depuis longtemps avec l'association E.G.E.E., ce qui signifie Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise. C'est une association qui a pour visiteurs essentiellement des personnes en recherche d'emploi qui souhaitent trouver une solution à leur emploi par la création d'activités. Donc c'est une fonction de conseil.

Cette association nous dit qu'il y a des projets un peu dans tous les quartiers de Bordeaux mais qu'ils ont du mal à entrer en contact avec les demandeurs d'emploi porteurs de projets de création d'entreprises et ils souhaiteraient qu'on les aide.

Donc c'est simplement une convention qui a pour but de mettre à disposition pour commencer la mairie annexe de Caudéran et en fonction de l'évaluation qui sera faite cette expérience sera éventuellement étendue aux autres quartiers de la ville.

Il n'y a pas de dotation budgétaire dans cette convention.

M. LE MAIRE. -

Merci. Pas d'oppositions sur ce dossier ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

(M. SOLARI prend la relève de Mme PLANTIER en tant que secrétaire de séance)

ADOpte A L'UNANIMITE